



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



LES 8 CHIFFRES CLÉS

BILAN 2024 DE LA COOPÉRATION

Janvier 2023

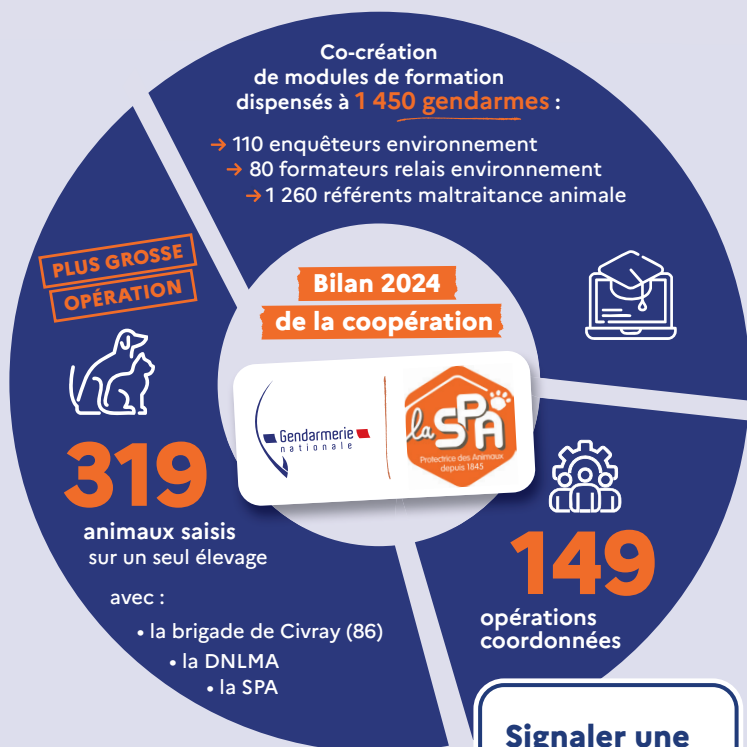
Signature d'une convention entre plusieurs ministères et la Société de protection des animaux (SPA) établissant des référents dans les brigades de gendarmerie et les commissariats de police

Août 2023

Création de la Division nationale de lutte contre la maltraitance animale (DNLMA)

Septembre 2024

Signature d'une convention nationale entre la Gendarmerie nationale et la SPA



Bilan 2024



11 400

infractions relevées dans le cadre de la maltraitance animale

9 500

signalements via Ma sécurité - traités par la DNLMA -

5 800

procédures diligentées

Bilan 2024



21 000

signalements traités via la plateforme SPA

13 000

enquêtes sur le terrain menées par les bénévoles après vérification sur le terrain des signalements

Signaler une maltraitance

scannez le QR code ou rendez-vous sur : www.interieur.gouv.fr/contact/signaler-maltraitance-animale

